

Communiqué de presse



SETCa
FGTB



BBTK
ABVV



ACV-CSC METEA



Coronavirus | Secteur métallurgique : échec des négociations

Le front commun syndical des ouvriers et employés du secteur de la métallurgie ont négocié avec la fédération patronale Agoria sur l'application du Guide Générique « Travailler en Sécurité » visant à prévenir la propagation du Covid-19 ainsi que l'adaptation de son contenu au regard du secteur.

Malgré des discussions intensives, les interlocuteurs sociaux ne sont pas parvenues à un accord. Un grave échec du dialogue social en ces temps très difficiles.

Il n'est pas question de marchander la santé des travailleurs !

Le retour au travail dans le secteur ne sera possible que si la sécurité de chacun est garantie, et ce en concertation avec les représentants des travailleurs.

Le point de rupture des négociations a été le rôle décisif à jouer par le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail (CPPT) dans cette crise sanitaire sans précédent. En effet, la fédération patronale refuse que le CPPT décide des mesures à prendre lorsque la distance sociale de 1,5 m ne peut être respectée alors qu'il s'agit d'une question pour laquelle le CPPT est compétent.

Nous dénonçons l'attitude d'Agoria vis-à-vis des organes de concertation sociale. Elle montre un manque de confiance manifeste dans le rôle des représentants des travailleurs.

L'obstination d'Agoria a d'ailleurs empêché de trouver un accord sur d'autres points cruciaux !

En effet, les travailleurs les plus vulnérables ayant une santé déjà fragilisée (par exemple, une personne ayant eu un cancer ou souffrant de problèmes respiratoires) auraient pu demander, sur la base des lignes directrices sectorielles, de ne pas reprendre le travail. Sous réserve d'un certificat médical et après consultation entre le médecin du travail et son médecin traitant.

De plus, un travailleur qui constate que les mesures de sécurité minimales ne sont pas respectées sur son lieu de travail ou sur celui d'un client aurait eu le droit de suspendre temporairement son travail, de se mettre en sécurité et d'en informer son employeur, sans risque de sanction.

Les syndicats regrettent amèrement qu'aucun accord n'ait pu être conclu. Il est d'une évidence absolue que nous refusons et refuserons toujours de subordonner la santé des travailleurs au redémarrage économique !